



Lieu des petits

PLAN D'ACTION ENVIRONNEMENTAL  
2026-2027

## Plan d'action environnemental

---

*Au Lieu des petits, le développement durable fait partie intégrante de notre mission éducative. Guidés par notre Politique environnementale, nous croyons qu'un environnement sain et stimulant soutient pleinement le bien-être et le développement global des enfants.*

*Ce plan d'action 2026-2027 reflète cette volonté d'agir concrètement, à tous les niveaux de notre organisation. Que ce soit dans nos pratiques de gestion, dans l'accompagnement éducatif des enfants ou dans la sensibilisation des adultes qui les entourent, chaque action contribue à faire une réelle différence.*

*L'objectif de ce plan est d'avancer ensemble avec cohérence et conviction.*

*Parce qu'éduquer, c'est aussi poser des gestes qui façonnent le monde de demain!*

### AXES PRIORITAIRES

#### 1 - Sensibilisation et mobilisation des enfants, du personnel et des parents

- Réduire le gaspillage par une meilleure utilisation du matériel existant.
- Impliquer activement les familles dans les pratiques de réemploi.
- Harmoniser les pratiques entre les installations, dans le respect des besoins pédagogiques des enfants.

#### 2 - Économie d'eau, d'énergie et pratiques communes

- Réduire la consommation d'eau et d'énergie dans les installations.
- Uniformiser les gestes écoresponsables dans les installations.

#### 3 - Pédagogie du réemploi et matériel durable

- Favoriser le réemploi et la créativité des enfants en respectant leurs intérêts et le programme éducatif.
- Impliquer les parents et soutenir le partage entre les équipes.

## AXE 1 - Sensibilisation et mobilisation des enfants, du personnel et des parents

AXES PRIORITAIRES	DESCRIPTION	INDICATEURS ET CIBLES
<p>1 - Sensibilisation et mobilisation des enfants, du personnel et des parents</p>	<p>Réduire le gaspillage par une meilleure utilisation du matériel existant.</p>	<p>1.1 Amener les équipes à réfléchir collectivement à l'usage réel du matériel présent dans les locaux.</p> <p>1.2 Valoriser l'utilisation prolongée du matériel déjà disponible plutôt que l'achat de matériel neuf.</p> <p>1.3 Partager des repères pédagogiques favorisant une utilisation consciente et intentionnelle du matériel.</p>
	<p>Impliquer activement les familles dans les pratiques de réemploi.</p>	<p>1.4 Organiser des cafés-rencontres et des moments d'échange avec les parents sur le gaspillage et le réemploi.</p> <p>1.5 Diffuser des communications ciblées et des outils de sensibilisation aux familles.</p> <p>1.6 Mettre en valeur les initiatives de réemploi portées par les familles (échanges, dons, prêts).</p>
	<p>Harmoniser les pratiques entre les installations, dans le respect des besoins pédagogiques des enfants.</p>	<p>1.7 Favoriser le partage d'outils, de pratiques et d'expériences entre les installations.</p> <p>1.8 Identifier des pratiques communes tout en laissant une flexibilité selon les réalités des groupes.</p> <p>1.9 Proposer, au besoin, des espaces de discussion pour approfondir certaines notions.</p>

## AXE 2 - Économie d'eau, d'énergie et pratiques communes

AXES PRIORITAIRES	DESCRIPTION	INDICATEURS ET CIBLES
<p><b>2 - Économie d'eau, d'énergie et pratiques communes</b></p>	<p>Réduire la consommation d'eau et d'énergie dans les installations.</p>	<p>2.1 Mettre en place un suivi annuel simple de la consommation d'eau et d'énergie par installation.</p> <p>2.2 Analyser les données afin d'identifier des pistes de réduction réalistes.</p> <p>2.3 Sensibiliser le personnel et les enfants aux gestes quotidiens permettant de réduire la consommation.</p> <p>2.4 Déployer progressivement des robinets automatiques (1 installation par année sur 3 ans).</p> <p>2.5 Déployer progressivement des adaptateurs - interrupteurs automatiques.</p>
	<p>Uniformiser les gestes écoresponsables dans les installations.</p>	<p>2.6 Identifier clairement tous les contenants de gestion des matières résiduelles (recyclage, matières organiques, déchets).</p> <p>2.7 Installer et assurer le suivi de récupérateurs (batteries, bouteilles consignées, etc.) en tenant compte des normes de santé et sécurité des enfants avec des partenariats / écoquartiers (ex. textiles, instruments d'écriture, etc.)</p> <p>2.8 Partager des pratiques gagnantes entre installations afin d'assurer une cohérence organisationnelle.</p>

### AXE 3 - Pédagogie du réemploi et matériel durable

AXES PRIORITAIRES	DESCRIPTION	INDICATEURS ET CIBLES
<b>3 - Pédagogie du réemploi et matériel durable</b>	Favoriser le réemploi et la créativité des enfants en respectant leurs intérêts et le programme éducatif.	<p>3.1 Aménager dans les locaux des coins ou bacs de matériel récupéré et recyclé accessibles aux enfants.</p> <p>3.2 Encourager l'utilisation de matériel ouvert, polyvalent et durable dans les activités quotidiennes.</p> <p>3.2 Accompagner les équipes dans la réflexion pédagogique sur l'utilisation du matériel.</p>
	Impliquer les parents et soutenir le partage entre les équipes.	<p>3.3 Organiser des collectes annuelles de matériel qui sera récupéré et recyclé avec la participation des parents.</p> <p>3.4 Valoriser les contributions des familles par des communications ou des affichages.</p> <p>3.5 Favoriser le partage de ressources, d'idées et de pratiques entre les équipes et les installations.</p>

*Des enfants qui grandissent,  
des liens qui se tissent.*



Lieu des petits

